

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 63 (1925)  
**Heft:** 7

**Artikel:** L'indigent  
**Autor:** Bordeaux, Henri  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-219343>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



### LE PAYS DE VAUD AU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE

**D**ANS la *Revue historique vaudoise*, M. le Dr H. Perrochon emprunte des détails curieux à la compilation publiée en 1730 par J.-G. Altmann à Amsterdam. Altmann y a réuni et fondu ce qu'il avait trouvé de plus saillant dans une série d'ouvrages relatifs à l'état de la Suisse au commencement du dix-huitième siècle, notamment ceux de l'Anglais Stanian et de Ruchat. Altmann se soucie peu de critique historique, mais la plupart des anecdotes qu'il rapporte sont intéressantes. On en jugera par ce qui suit :

\*\*\*

A propos d'une inondation de la Veveyse, Altmann écrit d'un ton détaché : qu'elle submergera tous les jardins et « enveloppa même l'un des ministres de la ville, qui était dans son jardin, tellement que jamais on ne le revit depuis... » Et il observe les moindres particularités : à Echallens, où les deux confessions célébraient leurs cultes dans le même temple, il remarque que la chaire du curé est plus belle que celle du ministre et à propos de Blonay, il n'oublie pas de mentionner l'usage des trompettes pour le chant des Psaumes.

Plus encore que des remarques pittoresques, le jugement que portent ces auteurs sur le pays lui-même et ses habitants sont curieux.

Altmann — qui ne fait d'ailleurs que reproduire les opinions de ses collaborateurs, — n'aime pas les montagnes. Avant que Saint-Preux ait mis à la mode le Valais, qu'Haller et le doyen Bridel aient montré la beauté des Alpes, on n'aimait guères ces rochers recouverts de « neiges éternelles », et entourés de « précipices affreux ». Désireux d'être juste, l'auteur « des Etats et des délices » énumère tout de même les avantages que les monts procurent au pays ; ce sont des remparts contre les invasions étrangères, leurs flancs recèlent des métaux précieux et des sources abondantes. Et puis, à côté des rocs arides, il y a des pâturages, des forêts giboyeuses. Mais, malgré tout, les plaines sont préférables. Le Pays d'En-haut est desservi par des chemins « qui ne sont pas le plus aisé du monde », et à la Vallée de Joux ne croissent que l'orge et l'avoine. Même la contrée d'Oron, riche en gibier, paraît très austère, comme le Jorat, pays « sauvage et solitaire ». Ce ne sont pas dans ces contrées qu'ira se fixer l'étranger ami d'un climat doux et clémente. Il choisira un de ces endroits d'où la vue s'étend au loin : Blonay où l'on « jouit d'un très bel aspect », la région de Lavaux, un peu raboteuse et à la pente rude, Lutry « au bout d'une jolie plaine », ou mieux encore Cully « autre petite ville, mais plus belle et mieux bâtie ». A Lavaux, nos auteurs préférèrent la Côte dont le terrain est plus uni et dont les crus sont meilleurs, à leur goût tout au moins. Moins fumeux et moins vif que le Lavaux, le La Côte, estiment-ils, est « plus utile pour la santé et plus ami de l'homme » en outre, il supporte mieux le charroi. Et ils distinguent entre le vin de Morges « passablement bon » et celui de Rolle qui « l'emporte de beaucoup », entre le blanc qui est meilleur en général et le rouge qui lui est supérieur, à Coppet seulement.

Bref, sur les bords du lac, « rien ne manque pour y passer ses jours agréablement ». Quant à la plaine du Rhône et celle de la Broye, elles sont moins recommandées pour les villégiatures, ce sont de bonnes terres fertiles, surtout le gouvernement de Payerne « renommé particulièrement pour ses bons pois blancs ».

Après le sol, les habitants. Altmann loue la sobriété des gens de Rougemont, qui ne mangent que des laitages et n'usent guère même de pain. Ne faisant au four qu'une ou deux fois l'an « les montagnards cuisent des gâtelets, les séchent à la cheminée et les émietent » dans leur lait. Cette frugalité, pas plus que la rudesse du climat, ne nuit à leur santé ; au contraire, « on y voit des gens qui vivent jusqu'à l'âge de cent ans ». Les

vignerons d'Aigle et de Montreux ont la réputation, alors, de commerçants avisés ; cueillant le raisin « de très bonne heure et avant le reste du pays, ils en usent de cette manière pour vendre plus commodément leur vin aux gens de la montagne qui le viennent chercher ». Les paysans de Corsier passent pour robustes, accoutumés qu'ils sont à travailler dans un pays raboteux et rude. Et les citadins de Vevey ont fort bonne presse : « à leur aise, gens d'esprit, polis et d'un commerce fort agréable ; il y a même plusieurs qui sont amateurs de belles lettres et savants ». Leur collègue est le plus considérable de tout le pays de Vaud, après celui de Lausanne. Et attirés par la douceur de l'air, l'étendue de la vue et la bonne compagnie qu'on y rencontre, « plusieurs personnages considérables » viennent y séjourner. Après Vevey, la contrée la mieux fréquentée est celle de Rolle, où l'on trouve « quantité de beau monde », de nombreux seigneurs établis à demeure dans les châteaux des environs, et en été les nobles étrangers qu'attirent la réputation des eaux minérales. A part Yverdon dont les habitants se piquent d'esprit et de politesse, le reste du pays est moins remarquablement peuplé. Les gens de la Vallée sont surtout « industriels et fort actifs » et ceux de Payerne « célèbres pour leur adresse à dresser les chiens de chasse ».

Les Vaudois du début du XVIII<sup>e</sup> siècle sont ainsi aptes à se distinguer dans des domaines bien différents. Telle est bien la conclusion d'A. Ruchat, qui reprend Altmann à la fin du chapitre qu'il consacre au pays de Vaud : « les Vaudois sont généralement robustes, aimant les armes, bons soldats, et capables de toutes les sciences s'ils voulaient s'y appliquer. Mais ils n'aiment pas beaucoup le travail, et le pays se remplit tous les jours de paysans allemands qui y vont travailler les terres, prenant des fermes, ou, en servant bien leurs maîtres, ils ne font pas mal leurs affaires ». Ainsi à la louange se mêle une leçon pour les Vaudois, et un mot aimable pour LL. EE. et leurs protégés.

Henri Perrochon.

**Les farces du téléphone.** — Un abonné du réseau de Genève donne le numéro de son médecin.

— Allô, allô, c'est vous docteur ?

— C'est moi-même, à qui ai-je l'honneur de parler et qu'y a-t-il pour votre service ?

— Je suis M. F., et je voudrais vous consulter au sujet de ma femme, elle se plaint de violentes douleurs à la nuque et d'une pesanteur à l'estomac. Que faut-il faire ?

A ce moment la demoiselle du téléphone change par erreur la communication et M. F. reçoit la réponse d'un horloger en conversation avec un abonné, au sujet d'une horloge « coucou ».

— Elle est probablement détraquée par l'usure et la saleté. Si vous ne pouvez plus la remonter, prenez un soufflet et soufflez vigoureusement dans toutes les ouvertures. Si, après cela, elle ne peut toujours pas marcher, avisez-moi, je viendrai la visiter à fond et je vous dirai si elle vaut la peine d'être remise en état, car si la bête ne chante plus...

M. F. horrifié n'en a pas écouté davantage, convenant que son médecin était subitement devenu fou, il est allé en consulter un autre.

**Les danseuses de Houla-Houla.** — Nous vivons dans un temps où il suffit d'être excentrique pour se faire remarquer et obtenir tout ce que l'on veut.

Deux jeunes Américaines, appartenant à la bonne bourgeoisie de Détroit, brûlaient du désir de se marier ; comme elles n'étaient pas très jolies, les amateurs se faisaient rares.

Il y a quinze jours, elles ont annoncé leur intention de se rendre de Détroit à Philadelphie en dansant la Houla-Houla dans le costume des danseuses de Honolulu.

Certains journaux ont publié leurs deux portraits, aussitôt, de tous les coins des Etats-Unis, elles ont reçu des demandes en mariage.

Il paraît que, parmi leurs prétendants, il en est de très riches et très séduisants.

Elles vont fort probablement se marier et abandonner leur projet ridicule.

N'est-ce pas le mieux qu'elles puissent faire ?

**Chez un marchand de curiosités.** — Une femme s'extasia devant un coffret.

— Oh ! la ravissante chose, dit-elle ; il est ancien, n'est-ce pas ?

— Non, madame, il est au contraire tout ce qu'il y a de plus nouveau.

Elle, avec un soupir :

— Quel dommage, il est si joli !

### LITTÉRATURE ET CUISINE

Les deux choses s'excluent-elles nécessairement ? Dumas le père, qui s'intéressait à l'une autant qu'à l'autre et qui rédigeait des recettes de la plume même qui écrivait *La Reine Margot*, eut juré que non. Toujours est-il qu'il vient de se fonder une *Tribune des Restaurateurs* qui ne se présente nullement comme un organe de revendications corporatives, mais bien comme une véritable revue. Beau papier, fines illustrations. Et des articles dans lesquels on parle un peu de tout, sous l'angle, il est vrai, culinaire et gastronomique, mais c'est un angle aimable. On y voit même des mots latins qui s'efforcent de n'être pas trop de *latinus cuisinarius* et des vers... Mais oui, des vers... A preuve ceux-ci que la *Tribune* a relevés sur le « livre d'or » du restaurant « du Gigot et de l'Epaule de Mouton », à Bruxelles :

RONDEL

*C'est à l'Epaule de Mouton  
Qu'il faut s'attabler à Bruxelles  
Car dans la ville des dentelles  
L'air donne un appétit glouton.*

*En ce petit coin de bon ton  
L'on sent l'esprit qui bat des ailes  
C'est à l'Epaule de Mouton  
Qu'on doit s'attabler à Bruxelles.*

*Saint-Marc à Venise, est, dit-on,  
Parmi les places les plus belles !  
De beaucoup je préfère celle  
Qui voisine un bon gueuleton  
Fait à l'Epaule de Mouton.*

Lucie Delarue-Mardrus.

### BOITE AUX LETTRES

**Une heureuse mère, Begnins.** — Nous regrettons de vous gêner un plaisir et de blesser votre amour-propre maternel. N'entrevoyez pas trop un brillant avenir pour les sciences mathématiques en faveur de votre fils, parce que le docteur vous a dit qu'il était plein de calculs. Il s'agit très probablement de petits cailloux de bile qui se forment dans le foie.

**V. X., Lausanne.** — « J'ai la barbe extra dure et ne découvre pas de coiffeur qui me rase sans me faire souffrir. On m'a indiqué un barbier Decéville. Pourriez-vous me donner son adresse ? Mes remerciements anticipés. »

**Réponse :** On s'est fiché de vous. Le Barbier de Séville est un vieil et ravissant opéra qui se joue encore et que nous vous engageons vivement à aller applaudir, s'il se joue à Lausanne.

**Vessies et lanternes.** — C'est le chirurgien Daran qui inventa un appareil spécial pour le traitement de la gravelle ; et cet instrument spécial porte le nom de bougie élastique.

— C'est un homme bien singulier que ce chirurgien Daran, dit un pince-sans-rire.

— Pourquoi donc, demanda-t-on à la ronde ?

— Mais parce qu'il prend nos vessies pour des lanternes.

**Pour ne pas être témoins.** — Deux villageois qui entrent au théâtre pour la première fois, tombent au milieu d'un drame populaire dont le héros est assassiné.

— Partons vite, dit la vieille en entraînant sa compagne ; autrement, nous serions citées comme témoins.

### L'INDIGENT

**M**ONSIEUR le maire, je crois que nous nous plairions dans votre commune. Le site est charmant, l'air salubre, les eaux et les ombres abondantes. Voici pour votre bureau de bienfaisance, en signe de joyeux avènement. Je vous demanderai de m'indiquer aussi les indigents que je pourrais secourir à l'occasion

— Certainement, madame, certainement.

— Je vais de ce pas rendre visite à M. le curé. Sans doute a-t-il ses pauvres, lui aussi, ses pauvres qui ne sont peut-être pas les vôtres. Mais la charité, c'est l'union sacrée.

— Certainement, madame, certainement.

Ce dialogue, tout d'onction bienveillante et de générosité d'une part, et de déférente approbation de l'autre, s'échangeait entre l'aimable Mme

Boussière et M. Mouchard, premier magistrat municipal de Saint-Pierre-du-Hasard et coquetier de son métier. Saint-Pierre-du-Hasard est un joli village paresseusement vautré dans l'herbe, sur un épaulement de montagne, à proximité de la plaine et à proximité des sapinières, qui tend à devenir une station estivale. Deux ou trois hôtels propres et simples y font fortune. Des chalets ont été aménagés ou bâtis pour recevoir les étrangers. Et précisément cette Mme Boussière, de Paris, s'il vous plaît, venait d'en acheter un qu'elle bouleversait de fond en comble, perçant des fenêtres, ajoutant une véranda et dessinant des parterres. C'était une personne sentimentale et lettrée, qui découvrait la campagne sur le tard, non sans une certaine frayeur. Elle avait lu *Les Paysans* de Balzac, et pensait déjouer les machinations qu'elle imaginait autour d'elle par sa bonne grâce, ses services et ses aumônes. C'est pourquoi, elle n'avait rien eu de plus pressé que de courir tour à tour chez le maire et le curé pour leur demander des adresses et se faire bien voir dès le début de son installation.

Pendant, après sa visite, le maire et le curé — M. l'abbé Panis, d'habitude tout occupé du soin de ses abeilles — se rencontrèrent à mi-chemin du presbytère et de la maison commune. Ils étaient pareillement soucieux et avaient la mine basse.

— J'allais chez vous, convint M. Mouchard.  
— Et moi de même, avoua le prêtre.

Sans être hostiles l'un à l'autre, ils ne se recherchaient point dans la vie ordinaire. Quelle préoccupation les portait ainsi à se joindre ? Accoutumés aux palabres dans les fermes pour acquérir ses œufs à bas prix, le coquetier, aussitôt engagée la conversation.

— Et dites-moi, monsieur le curé, connaissez-vous, dans la commune, des indigents ?

L'abbé Panis, interloqué, fit un « oh ! » de surprise.

— J'allais, monsieur le maire, vous poser la même question.

— Vous avez vu cette dame, cette dame de Paris ?

— Mme Boussière ? Elle m'a remis une somme pour mes pauvres.

— Elle a déposé entre mes mains un don pour le bureau de bienfaisance.

— Je n'ai pas de pauvres.

— Je ne connais pas d'indigents.

La commune de Saint-Pierre-du-Hasard a rencontré depuis quelques années une prospérité sans égale. A ses pâturages, à ses forêts, à ses champs fertiles, elle a ajouté une culture nouvelle, celle de l'étranger. En sorte qu'elle vend ses produits avantageusement et, comme tous ses habitants possèdent quelque bonne terre, des bras solides et de l'entregent, la misère y est aujourd'hui inconnue.

Fallait-il donc rendre l'argent à la dame, l'argent du bureau de bienfaisance et celui de la paroisse ? Tous deux paysans, le maire et le curé hésitaient devant une solution aussi radicale. Pareillement embarrassés, ils gardaient le silence, que le coquetier rompit le premier :

— Il y aurait bien un moyen.

— Ah ! vous avez trouvé ?

— Sans doute. Ce serait d'en faire venir un.

— Un quoi ?

— Un indigent.

— Faire venir un indigent du dehors ? Vous n'y pensez pas, monsieur le maire.

— J'y pense parfaitement. Cet argent qu'on nous a remis doit rester dans la commune où l'indigent que nous aurons fait venir le dépensera.

— Mais enfin, on ne fait pas venir un pauvre comme un médecin.

— Il y en a en ville.

— Prenez garde qu'il ne contamine votre commune, ma paroisse.

— Nous le choisirons. Que diriez-vous d'une veuve de guerre ou d'un mutilé ?

— Je redoute certaines veuves de guerre. Il y a des mutilés qui boivent leur pension.

— Justement : nous avons des cafés.

— Je ne tiens pas à remplir vos cafés. Je préfère envoyer cette somme à mon évêque ou plutôt à quelque collègue moins favorisé.

— Ah ! mais non, monsieur le curé, l'argent ne doit pas sortir de Saint-Pierre-du-Hasard.

— Puisque nous manquons de pauvres.

— Nous en aurons, monsieur le curé, nous en aurons. Ou plutôt nous en aurons un. Je ne tiens pas à en avoir davantage.

— Votre moyen est dangereux, monsieur le maire. On ne mesure pas à la pauvreté sa part. Cependant vous êtes le maître : essayez si bon vous semble.

M. Mouchard ayant écrit à la ville, on lui expédia incontinent une veuve de guerre escortée de cinq enfants, une veuve encore jeune. Une maison, abandonnée par un habitant de la commune qui en avait construit une autre plus spacieuse, lui fut louée, et voilà déjà une source de bénéfices. Cette maison n'était pas meublée et tombait en ruines. Quand Mme Boussière revint à la charge et réclama ses pauvres :

— Il y a bien cette Mariette, lui signala le curé.

— C'est curieux, Monsieur le maire me l'avait déjà désignée. Vous marchez d'accord : c'est parfait.

— Elle en a grand besoin, la pauvre femme. Pas de meubles, un toit qui tombe. Son mari est mort à la guerre.

— De maladie, monsieur le curé.

— De maladie précisément, de sorte qu'elle n'a pas de pension.

La veuve Pinchaud reçut des subsides, directement et par le bureau de bienfaisance dont elle absorba toutes les disponibilités. Elle fut en outre meublée et le charpentier lui fut envoyé, qui mit à regotoyer son toit un temps d'autant plus inusité qu'on le vit rarement dessus.

Ses enfants, déployés en tirailleurs, la ravitaillaient en fruits et en légumes. Elle-même accomplissait lentement quelques menus travaux de blanchissage. Elle portait des bas de soie. A la « vogue », qui est la fête patronale du village, elle dansa tant et si bien que Jean Bénat rompit ses fiançailles avec Catherine Pesson ; mais, quand le curé lui demanda s'il épousait la veuve, il répondit qu'il verrait plus tard. Et les femmes, désormais, refusèrent de parler à l'étrangère. Appelé par son métier à beaucoup circuler, le maire prenait légèrement sa responsabilité dont l'abbé Panis sentait tout le poids.

Cependant le feu prit à la grange de Berton. Ce Berton était le propriétaire de l'immeuble branlant occupé par la veuve Pinchaud et sa marmaille. La grange y passa, et par surcroît la maison d'habitation nouvellement bâtie qui était l'orgueil de la commune. Un été torride avait desséché les sources. Impuissants devant ce manque d'eau, les pompiers ne purent que vider la cave : ils s'y employèrent de leur mieux. Or, Berton n'était pas assuré. Il y avait maintenant à Saint-Pierre-du-Hasard un indigent véridique pourvu d'une famille nombreuse et sans abri. Quand il voulut reprendre à sa locataire le bâtiment qu'il lui avait loué, celle-ci, obstinément refusa de céder la place, bien qu'elle ne pût monter ni bail ni quittance. Berton voulut s'y installer de force. Il fut battu par Jean Bénat, qui s'y trouvait par aventure. Non seulement le nombre des indigents avait doublé dans la commune, mais leur camp était divisé. Les enfants se livraient dans les champs des batailles rangées, ce qui n'arrangeait pas les cultures, et le propriétaire évincé et inconsolable, qui errait dans les décombres laissés par l'incendie, menait des travaux d'approche pour rentrer en possession de sa vieille bâtisse.

Mme Boussière, heureuse, partageait ses libéralités, persuadée qu'elle acquerrait ainsi les sympathies unanimes, tandis que Berton ne voyait que l'aide fournie à l'ennemie et que la veuve Pinchaud, accoutumée à tout accaparer, se plaignait d'être volée de moitié. Bientôt la commune tout entière fut en guerre, les femmes prenant parti pour la famille Berton qui était du

pays et si éprouvée par le feu, les hommes — surnoisement — pour la veuve qui leur décochait des ceillades.

— Quel besoin aviez-vous de faire venir cette créature ? reprocha le curé au maire, quand le coquetier revint de tournée.

— Il nous fallait un indigent.

— La pauvreté vient bien toute seule.

Puisqu'elles ne pouvaient chasser Mariette Pinchaud, les femmes de St-Pierre-du-Hasard se retournèrent contre sa bienfaitrice, Mme Boussière. On mit celle-ci en quarantaine ; elle ne trouva ni œufs, ni légumes, ni lait, ni poulets. On débaucha ses domestiques. On saccagea son jardin. On souilla sa fontaine. Tant et si bien que, devant cet acharnement dont elle ne soupçonnait la cause, elle s'enfuit.

La veuve la suivit de près. Ne recevant plus aucuns subsides, elle abandonna à son tour sa villégiature et regagna la ville. Rassérénée, la population du village confondit dans la même réprobation les deux étrangères et tout entra dans l'ordre.  
*Henry Bordeaux.*

**Cinéma Théâtre Lumen.** — Tous les jours, en matinée, à 3 heures, spectacle cinématographique : « Le Violon brisé » et « Gosseline », comédie humoristique en 3 parties de Louis Feuillade. Mentionnons encore « Un rue Lapin ! » succès comique et le Ciné-Journal suisse avec ses actualités mondiales et du pays.

**Royal Biograph.** — Au programme de cette semaine du Royal Biograph figure un des plus grands succès populaires de la cinématographie française « L'Enfant des Halles », grand film d'aventures dramatiques en 7 parties. La direction du Royal Biograph attire l'attention du public que L'Enfant des Halles est un film présenté entièrement en une seule fois. A chaque représentation les dernières actualités mondiales et du pays, par le Ciné-Journal suisse, dont le Royal Biograph et le Théâtre Lumen possèdent l'exclusivité pour Lausanne.

« On y rit... On ira » au Théâtre Lumen. — Du vendredi 13 au jeudi 14 février, tous les soirs à 8 h. 30 précises et dimanche 15 en matinée à 2 h. 30, représentation donnée par Mlle A. Turey, la grande vedette qui vient d'obtenir un triomphal succès à la Cigale à Paris et au Ciral Palace à Marseille et sa troupe dans « On y rit... On ira », revue en 3 actes et un prologue de MM. Thévenet et Marc-Cab, qui peut être vu par chacun et n'a absolument rien d'immoral.

Pour la rédaction : J. MONNET  
J. BRON, édit.

Lausanne. — Imprimerie Pache-Varidel & Bron

## Adresses utiles

Nous prions nos abonnés et lecteurs d'utiliser ces adresses de maisons recommandées lors de leurs achats et d'indiquer le *Conteur Vaudois* comme référence.



## Examen de la vue

et conseils gratuits

**Emile TREUTHARDT**, Opticien-Spécialiste  
« Les ifs » St-Roch, Lausanne Tél. 45.49  
Se rend dans toutes les localités du canton.

**AGENT D'AFFAIRES PATENTÉ COTTENS Mce**  
18, Rue St-François — Lausanne — Téléphone 54.11  
Représentation devant tous juges. — Recouvrements.  
Recherches et renseignements de tous genres,  
affaires pénales, plaintes et directions.

**AUX SEMEURS VAUDOIS** 40, rue de l'Alé, 40  
Lausanne  
**Georges BALLY**, Horticulteur grainier. — Semences  
pour jardins et champs. Arbres fruitiers, Rosiers, etc.

**CERCUEILS** riches et ordinaires — P. SCHUTTEL  
Rue du Nord 3 — LAUSANNE — Tél. 58.34  
Prix et conditions avantageuses.

**PHOTOS** Une belle photo est signée  
**MESSAZ & GARRAUX**  
14, Rue Haldimand — Lausanne — Téléphone 86.23

## TIMBRES POSTES POUR COLLECTIONS



Choix immense  
Achat d'anciens suisses 1850-54  
Envoi prix-courants gratuits  
**Ed. ESTOPPEY**  
Grand-Chêne, 1 Lausanne